académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Drôme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole :
Intercommunale de Coinaud

Téléphone :
04 75 31 15 21

N°RNE :
0260430b

Mél :
ce.0260430b@ac-grenoble.fr

Suivi par Mme Pelloux-Prayer, directrice

Adresse postale
18 rue Bernard Labrosse
26140 St Rambert d'Albon

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

Du mardi 13 octobre 2026

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)				
NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
Mme PELLOUX-PRAYER	Christel	Éducation nationale	Directrice de l'école **Présidente du conseil d'école**	Présente
Mme BOIDIN	Patricia	Mairie Anneyron	Maire	Présente
Mme BARON	Colette	Mairie Anneyron	Adjointe	Présente
M JACOB	Olivier	Mairie St Rambert	Maire	Présent
Mme DORIVAL	Marie	Mairie St Rambert	Conseillère municipale	Présente
Mme ARNDT-PERRIN	Géraldine	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présent
Mme BOGAS DE SOUSA	Liliana	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
Mme BOTTERO	Anaïs	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
Mme DUPUIS-CARRE	Mélanie	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
Mme MARCHADIER	Nathalie	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
Mme SANIERES	Nadège	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
M VIVIER	Cyril	Éducation Nationale	PE Adjoint	Présente
Mme BURLET	Alice	Comité des parents	titulaire	Présente
Mme LE DU	Marlène	Comité des parents	titulaire	Présente
M BERTON	Vincent	Comité des parents	titulaire	Présent
M BOURGEOIS	Laurent	Comité des parents	titulaire	Présent
Mme RAHALI	Fatima	Comité de parents	titulaire	Présente
Mme OUCH	Joséphine	Comité de parents	titulaire	Présent
M Dany	Philippe	Comité de parents	titulaire	Présente
M CLERMONT	Nicolas	Comité de parents	suppléant	Présent
Mme PIE-GUILLAUMIN	Evelyne	DDEN	titulaire	Excusée
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)				
Mme MOUNARD	Irène	Mairie St Rambert	Responsable périscolaire	
Mme	Ourda	Mairie St Rambert	Responsable cantine	

Assiste de droit :
Mme CLER IEN - Education nationale Excusée

Un vote est jugé validé, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.

18h – Début du conseil d'école.

1. <u>Élections des parents d'élèves</u>

Accueil des nouveaux parents élus, il y a 7 titulaires et 5 suppléants. L'élection a eu lieu de façon dématérialisée, sur le portail www.election-parents.fr.

Les votes étaient ouverts du mercredi 7 octobre à 8h00 au vendredi 9 octobre à 12h00.
Le conseil d'école constate qu'il y a eu 58 votants sur 221 inscrits soit 26,2% de participation. C'est moins que lors des précédentes élections.

Titulaires	Suppléants
• BURLET Alice • LE DU Marlène • BERTON Vincent • BOURGEOIS Laurent • GALLAND Marie • RAHALI Fatima • OUCH Joséphine	• DANY Philippe • OUCHANE Virginie • BURLET David • CLERMONT Nicolas • OUCH Frédéric

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est présenté (cf. annexe). Il a été modifié en se basant sur le règlement départemental. Il se veut plus lisible et rappelle les choses importantes (horaires…). Il sera distribué à chaque famille afin qu'elles en prennent connaissance.
Règlement soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

1. Cantine

Nous faisons le point sur le début d'année quant à la fréquentation des élèves. Les effectifs sont souvent au-dessus des 80 personnes en incluant le personnel. Des questions sur la sécurité sont évoquées. Mme DORIVAL est venue à la cantine dans la semaine du 13 octobre. Elle a constaté que l'environnement était bruyant. Elle constate aussi que les élèves sont plutôt satisfaits des repas. Les élèves font remarquer qu'un temps de récréation leur manque. Les échanges sont assez animés. Il est conclu que la cantine reste à un seul service et qu'une réflexion plus large sur son avenir reste à mener. Mme Boidin évoque des solutions à court terme (installer sur les murs des supports qui pourraient réduire le bruit, de la vaisselle avec support en caoutchouc…). Les mairies se rencontreront à ce sujet. La question de la durée de la pause méridienne est aussi soulevée.

2. Présentation du protocole pHARe

Plan de prévention et de lutte contre le Harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées. Programme déployé en 2023 dans la Drôme.
Présentation du document : c'est un document clair et synthétique qui reprend les différentes phases de la mise en place du protocole.
Phase 1 : on écoute.
Entretiens individuels avec la cible, témoins, intimidateurs présumés.
Observations à partir de la grille des signaux faibles.
Analyse du système entre les différents protagonistes puis définition d'un plan d'intervention.
Phase 2 : on agit.
Plusieurs entretiens où les élèves vont mettre en mots la situation et vont accéder aux émotions, les exprimer (Comment ça va ? Qu'est-ce que ça t'a

fait ?). Recherche de solutions par les élèves : on les responsabilise, on crée les conditions pour qu'ils soient les auteurs de la résolution.
Phase 3 : arrêt du protocole ou mesures complémentaires si le lien n'est pas rétabli.

3. Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR)

Déploiement de l'Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) au sein de l'école primaire

a) Objectifs généraux et cadre pédagogique

L'équipe enseignante rappelle que ce programme vise à doter les élèves de repères clairs pour **développer leur bien-être**, **favoriser le respect mutuel** et **prévenir toutes les formes de violences** (harcèlement, violences sexistes et sexuelles).
Il est rappelé qu'à l'école primaire, le contenu est strictement axé sur la vie affective et relationnelle. La dimension d'éducation à la sexualité est réservée au second degré (collège et lycée).
Trois axes communs à l'ensemble des niveaux :

b) Progressivité des apprentissages de la maternelle au CM2

La structure de notre école primaire permet la continuité et la progressivité des notions abordées, adaptées à la maturité des enfants :
En **école maternelle** (cycle 1) : Le travail est centré sur le schéma corporel, la reconnaissance et l'expression des émotions, ainsi que l'apprentissage du « stop » pour faire respecter son espace personnel.
En **école élémentaire** (cycles 2 et 3) : Les enseignants approfondissent la notion de consentement, le respect de l'intimité et de la vie privée, l'égalité filles-garçons et la lutte contre les stéréotypes ainsi que la puberté.

c) Organisation pratique

Le programme prévoit au minimum 3 séances obligatoires par an dans chaque classe, de la Petite Section au CM2. Les séances sont menées par l'enseignant de la classe.

d) Information auprès des familles

L'école réaffirme l'importance de la coéducation avec les parents. Les flyers d'information officiels du Ministère, déclinés par niveaux (maternelle, CP-CE1-CE2, CM1-CM2), seront mis à la disposition des familles pour présenter le contenu des séances.

4. Projets en cours et à venir

Délégués de classe

Les élections des délégués de classe ont eu lieu le mardi 11 octobre. Deux élèves élus par classe du CE1 au CM2. La première réunion se fera après les vacances afin de décider ensemble des projets de l'année.

Travail avec Mme Revouy (CMR)

Cette année, nous poursuivons le travail mené avec l'intervenante musicale CMR. Chaque classe bénéficiera de 2 ou 3 cycles avec elle. Elle intervient le jeudi

matin (45min avec chaque classe). Des restitutions sont prévues en fonction des classes, de façon à présenter aux parents les apprentissages menés.

Prix les Incorruptibles

Chaque année, toutes les classes de l'école participent à la sélection nationale des Incorruptibles. Des albums originaux pour permettre aux élèves d'entrer dans la lecture. A la fin de l'année, chaque élève vote pour son livre préféré. Le financement est assuré par le Sou des écoles. Cela représente un budget conséquent, ce projet à un réel intérêt pour les élèves.

Journée au collège

Les élèves de CM2 se rendront à la journée organisée par le collège Fernand Berthon le jeudi 3 décembre. Cette journée est l'occasion pour eux de découvrir le collège. Des ateliers en anglais et en français sont organisés. Les élèves mangeront au self-service.

Projet CTEAC - Spectacle Jeune Public

La classe de PS-MS-GS de Mme Pelloux-Prayer et Mme Sanières participera à un spectacle organisé par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche à Anneyron intitulé « Mais où es-tu ? ». Suite à cela, les élèves bénéficieront d'interventions à l'école avec les artistes de ce spectacle (4 séances). Une réunion de préparation à destination des enseignants est prévue le lundi 2 novembre.

Spectacles jeune public – Communauté de Communes

Le jeudi 5 novembre, les élèves de CM1-CM2 se rendront à Saint-Vallier pour assister au spectacle « Le Petit Frankenstein ». Le transport est financé par la communauté de communes et le spectacle qui est au tarif de 110€ par classe sera pris en charge par les communes.

Les élèves de CE2 se rendront le jeudi 19 novembre à Beausemblant pour assister au spectacle « De fond en comble ». Il s'agira de voir un laboratoire musical avec des instruments traditionnels et des objets du quotidien détournés. Spectacle également financé par la communauté de communes.

Projet vélo

Les 2 classes de CM1-CM2 ont participé à un cycle vélo composé de **5 séances durant la période 1**.

Ce projet vise à développer les compétences des élèves dans la pratique du vélo, tout en les sensibilisant à la sécurité et au respect du code de la route. Les élèves seront répartis en trois groupes qui tourneront sur trois ateliers organisés au sein de l'école. Ces ateliers permettront de travailler différentes compétences : le freinage, l'équilibre, la propulsion, la conduite et les règles de sécurité routière.

Ce cycle s'inscrit dans les objectifs des programmes d'EPS. Il permettra aux élèves d'apprendre à respecter les règles et à coopérer au sein d'un groupe, à s'engager dans l'activité de manière réfléchie et sécurisée, à évaluer leurs progrès et à construire progressivement leur propre projet d'action.

Au-delà de l'apprentissage technique, ce projet contribue ainsi à développer l'autonomie des élèves, leur responsabilité et leur capacité à se déplacer à vélo en toute sécurité.

Tennis

Les 3 classes de CE2 et CM1-CM2 participeront à un cycle tennis de 5 séances en période 2. Elles sont encadrées par un intervenant du club de tennis de Saint-Rambert-d'Albon, en co-intervention avec l'enseignante. Le même cycle sera proposé aux élèves de CP et de CE1 en période 5.

Ce projet vise à faire découvrir aux élèves l'activité tennis et à développer leurs habiletés motrices. À travers différents exercices et situations de jeu, ils apprendront progressivement à maîtriser les gestes techniques de base, notamment le coup droit, le revers et, pour les élèves les plus avancés, le service.

Ce cycle s'inscrit dans les objectifs des programmes d'EPS. Il permettra aux élèves d'apprendre à coopérer, à respecter les règles et leurs partenaires, à s'engager dans l'action, à apprécier leurs progrès et à adapter leurs stratégies pour réussir.

Au-delà de l'apprentissage technique, ce projet contribuera à développer la coordination, la concentration, l'autonomie et le respect des autres, tout en favorisant la découverte d'une activité sportive et l'ouverture sur les clubs locaux.

Semaine du gout

Cette année, le torréfacteur d'Anneyron, M Alain Genthon va intervenir à l'école pour toutes les classes. Il fera trois interventions en fonction de l'âge des élèves. L'idée est de travailler sur le café, de découvrir son origine et de comprendre en quoi consiste la torréfaction. Une dégustation de chocolat sera proposée aux élèves.

Semaine bleue

Les CM1-CM2 de la classe de Mme BOGAS DE SOUSA se sont rendus le jeudi 8 octobre à salle Jean-Ferrat à St Rambert d'Albon afin de participer aux animations organisées pour la Semaine Bleue. Des ateliers ludiques, un spectacle de chants et un gouter étaient proposés.

Journée contre le harcèlement

Le 5 novembre, l'ensemble des classes participera à une journée de

sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Cette journée aura pour objectif de sensibiliser les élèves au respect des autres, à l'importance de l'entraide et à la nécessité de prévenir toutes les formes de violence et de harcèlement. Elle permettra également de réfléchir aux conséquences du harcèlement et au rôle que chacun peut jouer pour favoriser un climat scolaire serein et bienveillant.

Différentes actions pourront être menées au sein des classes, en fonction de l'âge des élèves et des choix pédagogiques des enseignants : étude d'albums et de livres sur le thème, mise en scène de saynètes, écoute et analyse de chansons, travail autour de poésies, échanges et débats, ou encore réalisation de productions collectives.

Ces activités permettront aux élèves de mieux comprendre les situations de harcèlement, d'apprendre à identifier les comportements inappropriés et de réfléchir aux attitudes à adopter pour aider une victime et solliciter un adulte en cas de difficulté.

Cette journée s'inscrit dans la démarche de prévention du harcèlement scolaire et contribue à construire, au quotidien, une école où chaque élève se sent respecté, écouté et en sécurité.

Le 11 novembre

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre, les élèves seront sensibilisés à cet événement majeur de l'histoire de France : l'armistice de 1918, qui marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

Ce temps de mémoire permettra aux élèves de mieux comprendre le sens de cette commémoration, de découvrir les événements historiques qui y sont associés et de réfléchir aux valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

En fonction des classes et des niveaux, différentes activités pédagogiques pourront être proposées : lectures de documents historiques, étude de photographies ou de témoignages, découverte de poèmes et de chansons de l'époque, productions écrites ou artistiques, ou encore échanges autour du devoir de mémoire.

Cette démarche s'inscrit dans les apprentissages en histoire et en enseignement moral et civique. Elle contribue à développer la compréhension du passé, le respect de la mémoire collective et la formation du citoyen.

La participation éventuelle des élèves à la cérémonie commémorative organisée par la commune permettra également de faire le lien entre les apprentissages menés en classe et la vie citoyenne locale.

Projet randonnée

Les classes de PS-MS-GS et GS-CE1 ont débuté un cycle randonnée dans les alentours de l'école (au milieu des champs, dans les lotissements…) entre 2 et 3,5 km.

Nous avons eu une réunion avec l'association Horizons pour prévoir les 2 sorties de l'année scolaire : Manthes et St Désirat. Une randonnée de rattrapage pour les élèves de PS-MS-GS, CP et CE1 aura lieu le lundi 9 novembre à Chateauneuf de Galaure.

Fête de Noël

Elle aura lieu le vendredi 11 décembre dans la cour de l'école après la classe. Une chorale sera proposée aux parents, suivi d'un marché de Noël organisé par le Sou des écoles.

Repas de Noël

Ce repas est organisé pour les élèves par les mairies avec l'aide des parents élus. Il est offert à tous les élèves de l'école qui souhaitent participer. Il aura lieu le mardi 8 décembre à Saint-Rambert d'Albon.

Spectacle de Noël

Les élèves assisteront au spectacle « Ze Bubble Circus Show ze Duo », proposé par la compagnie Activisère, le **jeudi 17 décembre matin à la salle Jean-Ferrat**. Ce spectacle est offert à tous les élèves des écoles de St Rambert.

Ce spectacle d'une durée d'une heure mêle jonglage, bulles de savon géantes et situations pleines d'humour et de poésie. Ce spectacle est offert par la mairie de St-Rambert.

Service civique

Nous accueillons cette année Mme Maëva RAGO pour un service civique sur l'école. Elle sera à l'accueil le matin et l'après-midi en binôme. Ses missions sont variées (de l'accueil téléphonique, de l'accompagnement d'élèves, d'activités…).

Service minimum d'accueil

Lors des grèves, un service minimum est mis en place. Il est assuré par le personnel communal. Lors de la dernière mobilisation, ce service a été assuré par le personnel non-gréviste dont les ATSEM. Cette organisation a des répercussions sur la ou les classes qui travaillent en les privant d'une personne : leur ATSEM. Le conseil d'école demande à la mairie de préciser le protocole à tenir et de clarifier le rôle de chacun. Le constat est fait que peu d'élèves sont présents au service minimum d'accueil.

Classe de découvertes

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de découvertes à Lus-la-Croix-Haute, du 8 au 12 mars 2027, autour du thème de la **découverte du milieu montagnard**.

Ce séjour permettra aux élèves de découvrir un environnement naturel différent de leur cadre de vie habituel, d'observer les paysages de montagne et de mieux comprendre les particularités de ce milieu. À travers différentes activités pédagogiques, ils pourront notamment s'intéresser à la faune, à la flore, aux paysages et aux conditions de vie en montagne.

Cette expérience s'inscrit dans les apprentissages scolaires et permettra de faire des liens entre plusieurs disciplines, notamment les sciences, la géographie, l'éducation physique et sportive ainsi que l'expression orale et écrite.

Au-delà des apprentissages, cette classe de découvertes favorisera également l'autonomie des élèves, la vie en collectivité, la coopération et le respect de l'environnement. Elle constituera un temps fort de l'année scolaire, propice aux échanges, aux découvertes et au développement de l'esprit de groupe.

Ce projet offrira ainsi aux élèves l'occasion d'apprendre autrement, grâce à une immersion dans le milieu montagnard et à des expériences partagées.

5. Exercices de sécurité (Plan Particulier de Mise en Sécurité et incendie)

Exercice incendie :

Il a eu lieu le mardi 6 octobre à 10h00. L'alarme a été déclenchée par Monsieur Lacroix. Ce sont les Services techniques qui ont organisé cet exercice. Les élèves étaient informés. Les élèves sont sortis rapidement sur le lieu de regroupement. Évacuation en 2 minutes 40. 146 élèves et 15 adultes. L'exercice a duré 4 minutes. Toutes les portes étaient bien fermées.

Exercice PPMS :

Il a eu lieu ce mardi 13 octobre à 11h45 avec la présence de Monsieur Brulé. L'exercice a duré 4 minutes. La porte de la cour élémentaire et celle des WC des maternelle et élémentaire n'étaient pas fermées à clé. Une seule classe bruyante. Une classe était dans l'atelier d'arts visuels, elle n'était pas fermée à clé. Il faut mettre à niveau les fermetures des portes des anciennes classes avec des boutons molletés.

6. Questions des parents

Les parents posent la question du déplacement des CP jusqu'au portail à 12h00 et 16h15. Certains parents voudraient accompagner le matin leur enfant jusqu'à la porte et/ou venir les chercher à la porte en fin de demi-journée comme cela se fait en maternelle. L'équipe enseignante rappelle que le CP fait partie de l'école élémentaire et qu'à ce titre les règles de l'élémentaire s'appliquent à savoir que les parents ne sont plus autorisés à entrer dans l'école. Les élèves viennent seuls jusqu'à la porte de la classe et sont raccompagnés au portail à

12h00 et 16h15.

7. Travaux et Matériel

- Le conseil d'école remercie la mairie pour la modification de l'éclairage de l'école. Pendant les vacances d'été de l'éclairage LED a été posé en remplacement des néons. Les classes ont gagné en clarté.
- Nous soulevons le problème de la classe n°8 qui ne dispose pas de fenêtres afin d'aérer la classe. Celle-ci est équipée seulement de vasistas.
- L'exercice PPMS a montré qu'il était nécessaire d'équiper les classe en boutons moletés de façon à pouvoir fermer ces classes sans avoir besoin des clés. Les classes concernées sont les classes 1,2, 3, 4 et 5 ainsi que les salles de sieste et d'arts visuels. Il est aussi nécessaire de fournir des malles PPMS complètes ainsi que des bouteilles d'eau afin d'équiper les 3 lieux de rassemblement. **Le signal n'est pas très clair car il utilise la sonnerie de la récréation. Une réflexion sur un système de signal spécifique est à envisager.**
- Serait-il possible de remettre des copeaux dans l'espace de jeu toboggan dans la cour de devant ? L'usage fait que des trous apparaissent et laissent dépasser les regards des eaux pluviales et autres grilles.
- Serait-il possible de réaliser des marquages dans le city stade afin de créer des terrains multisports ?

Prochains conseils d'école : mardi 2 février 2027
mardi 1er juin 2027

19h30 – Fin du conseil d'école

Date : *le 13 octobre 2026*

Signatures du PV conseil école

Mme Pelloux-Prayer Christel
Directrice

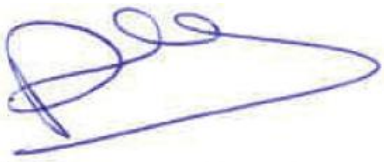

M Vivier Cyril
Professeur des écoles, secrétaire

